

Approches ecclésiologiques de l'Eglise orthodoxe

Première approche ecclésiologique

L'eucharistie, le Corps du Christ, corps pneumatique, témoignant de l'amour du Père, fait l'unité de l'Eglise.

L'Orthodoxie considère l'Eglise comme une société, un corps eucharistique, dont la pierre angulaire, la tête est le Christ Lui-même, Notre seul Grand Prêtre. L'Eglise n'est pas la somme des églises locales ; mais **chaque église, là où elle se trouve, lorsque l'assemblée (ecclesia) se réunit en parfaite communion dans les sacrements, est l'Eglise en totalité, pleinement catholique.**

C'est pour cette raison que dans les Actes des Apôtres où dans les Epîtres de saint Paul, on parle par exemple de l'Eglise qui est à Antioche. **L'église locale à l'image de la Sainte Trinité est consubstantielle aux autres églises.**

Tout ceci a été défini clairement, dès le premier siècle, notamment par saint Ignace d'Antioche, pour qui **l'organisation** bien que nécessaire dans l'Eglise est secondaire et **dépendante de la vie sacramentelle elle-même.**

Dans l'Eglise qui est à la foi icône de Trinité, Corps du Christ et prolongement de la Pentecôte, ce qui importe, c'est la qualité et l'unité de la Foi dans la diversité des charismes. Ainsi, notre Eglise, malgré le grand nombre de patriarchats, vit une très grande unité liturgique et spirituelle qui étonne toujours.

La catholicité que l'Orthodoxie revendique n'est pas liée à un homme ou à une organisation pyramidale répercutant les ordres, mais **se définit avant tout comme par la confession de la vraie Foi, la juste louange et le regroupement eucharistique.**

L'évêque est avant tout l'évêque d'une localité, qui préside l'assemblée eucharistique. Au temps de l'Eglise indivisée on élevait à l'épiscopat aussi bien

des prêtres, des moines, que de laïcs. Le candidat était choisi par rapport à sa piété et sa valeur personnelle. L'Eglise ne demandait pas l'avis du candidat. Le peuple faisait pression jusqu'à ce que le futur évêque cède...

A notre époque, les candidats à l'épiscopat sont choisis parmi les saints moines. L'évêque doit être ordonné conciliairement par deux ou trois évêques. Au cours de la cérémonie il est demandé au peuple si le candidat est digne. Il suffirait d'une seule opposition pour que l'ordination soit immédiatement reportée.

Si l'évêque est élevé sur un siège patriarcal, après avoir été reconnu digne par le peuple, il doit envoyer aux autres patriarches une lettre, où il confesse sa foi. En retour, les autres patriarches expriment leur accord par une lettre, où ils reconnaissent le nouveau patriarche comme digne.

Les patriarcats sont donc en union de prière. Un évêque, un patriarche peut également être déposé par le peuple lorsqu'il s'écarte des chemins de l'Orthodoxie. Les canons de l'Orthodoxie reconnaissent le droit de rébellion lorsque la Foi est menacée.

L'évêque, le patriarche n'est pas au-dessus, mais au service du peuple. Il préside et enseigne, ou plutôt fait fructifier les charismes donnés à chacun par l'Esprit saint lors du baptême. L'évêque ordonne le prêtre et lui délègue ses charismes [...].

L'infaillibilité de l'Eglise, qui est icône de la Sainte Trinité, Corps du Christ et prolongement pentecostal, **n'appartient ni à un homme, ni même à une portion du Clergé, mais à l'Eglise dans sa totalité** où chacun selon sa possibilité ou sa place exerce ses charismes. C'est l'expérimentation des décisions conciliaires par le peuple de Dieu, qui permet d'affirmer l'infaillibilité, l'œcuménicité conciliaires. Aucune définition juridique ne peut circonscrire l'infaillibilité de l'Eglise, car le dernier mot appartient toujours à l'Esprit Saint, l'esprit de liberté qui anime l'Eglise.

Deuxième approche ecclésiologique

[...]. Il ne suffit pas d'affirmer notre confession de foi au *CREDO* de Nicée-Constantinople, les catholiques croient souvent réciter le même. Il faut dénoncer le rajout du « Filioque » au *CREDO* tout en expliquant ses conséquences.

Il ne suffit pas de dire que l'Église est avant tout conciliaire et collégiale. Il faut dénoncer la pseudo-infaillibilité du pape et expliquer sur quelles falsifications elle a été échafaudée. C'est ce que nous proposons de faire dans les pages suivantes.

La communauté chrétienne de Rome a été fondée, animée par l'Apôtre Paul. L'Apôtre Pierre ne vient à Rome que pour y mourir en Témoin du Christ avec Saint Paul. Voici ce que Saint Pierre écrivait depuis Rome, non pas à d'autres Apôtres mais aux responsables des communautés chrétiennes locales, prêtre et évêques « Quant aux anciens qui sont parmi vous, voici les recommandations que je leur adresse, moi ancien comme eux...Paissez le troupeau de Dieu qui est parmi vous, non par contrainte...non en faisant peser votre domination sur ceux qui vont sont échus en partage, mais en vous montrant les modèles du troupeau. Et quand se manifesterà le Souverain Berger, vous obtiendrez la couronne de gloire » (1 Pier V, 1-4).

Saint Pierre ne se met pas au-dessus même des évêques et des prêtres. L'évêque de Rome de l'époque, s'appelait Linus. **La Tradition a toujours fait la différence entre les Apôtres témoins directs du Christ et l'épiscopat nommé par les Apôtres en accord avec la communauté locale.**

Par contre, les Apôtres ne se sont jamais fixés à un endroit, mais ils étaient itinérants et derrière eux laissaient des évêques et des anciens. Saint Clément de Rome dit : « Le Christ a institué les Apôtres et ceux-ci ont établi des évêques dans tous les endroits où ils prêchaient l'Évangile ».

L'évêque, comme l'enseigne saint Ignace d'Antioche au premier siècle, est l'élément local d'unité. Et Saint Ignace, lorsqu'il écrivait aux Smyrniens et aux Ephésiens, n'oubliait jamais de préciser dans ses épîtres, qu'il n'intervenait pas en tant qu'évêque, mais comme confesseur de la Foi. Au fil des siècles, il est arrivé que certains évêques de Rome aient des revendications de primauté. Des hommes de l'envergure de Saint Ambroise de Milan ou de saint Irénée de Lyon surent remettre les choses à leur juste place.

Il faut attendre le IX^e siècle pour voir apparaître les faux décrets de Gélase fabriqués par le Clergé germano-franc et basant la primauté de Rome sur l'Apôtre Pierre et le « Tu es Pierre et sur ce roc je fonderai mon Eglise ».

Reprenons l'Evangile de Matthieu : « Pour vous, leur dit-il, qui suis-je ? Simon Pierre prend la parole ». Il prend la parole au nom des autres apôtres pour dire : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ».

Le Christ répond : « Tu es heureux Simon, fils de Jonas, car ce n'est ni la chair ni le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi, je te déclare, tu es Pierre, et sur ce roc je bâtirais mon Eglise ».

Juste après le verset 23, alors que Jésus annonce sa mise à mort et ses souffrances. Pierre proteste et dit : « A Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne t'arrivera pas ! ; mais Jésus se retourna et dit à Pierre : « Arrière Satan, tu m'es un scandale, tes pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celle des hommes ».

Saint Pierre n'est ni Satan, ni la pierre angulaire de l'Eglise. Mais lorsqu'il confesse la Foi juste au nom de tous, c'est sur la solidité de sa Foi que s'appuie l'Eglise, dont la pierre angulaire est le Christ Lui-même.

Saint Pierre écrit en parlant du Christ : « Allez à Lui, Pierre Vivante, rejetée des hommes, mais choisie et précieuse aux yeux de Dieu, et telles des pierres vivantes, vous aussi, vous deviendrez des matériaux de cette bâtisse spirituelle,

un sacerdoce saint où vous offrirez des victimes spirituelles, agréables à Dieu par Jésus Christ » (1 Pier, II, 4,5). Et saint Paul écrit : « **Vous êtes bâtis sur les Apôtres et les prophètes en guise de fondation et la pierre angulaire, c'est le Christ Lui-même** » (Eph II,20).

Cette question autour de « Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise » étant réglée, nous avons beau scruter les Ecritures nous ne voyons pas Saint Pierre jouer le rôle que l'Eglise catholique veut lui donner de jouer. Le Proto-concile de Jérusalem est présidé par Saint Jacques (Act xv, 6-22).

Les délibérations de ce Proto-concile donnèrent d'ailleurs raison aux positions de Saint Paul. Dans l'épître aux Galates (II, 11-16), on assiste à une admonestation de Saint Pierre par saint Paul, etc...

Ainsi le Pape et ses prérogatives ne sont fondés sur rien, sinon sur de faux documents fabriqués à partir du X^e siècle et qui à l'époque ne trompaient personne. Il a fallu du temps et de multiples expéditions militaires sur Rome pour que le mensonge prenne racine dans le peuple italo-romain et gallo-romain, qui confessaient depuis longtemps la Foi orthodoxe et dont les Eglises romanes, avec leurs bouts de fresques restantes, sont de touchants témoignages.

Les fausses décrétales d'Isidore, fabriquées, sans doute en 845, échafaudent une nouvelle ecclésiologie. En appliquant ces décrets, **l'Eglise d'Occident prend la forme d'une monarchie soumise à l'absolutisme du seul Pape de Rome. Les autres évêques ne deviennent que des aides. L'évêque de Rome devient l'évêque de l'Eglise universelle.**

Aussi les bases de l'infaillibilité sont posées. **Pour l'orthodoxe, l'Eglise est collégiale, et s'il y a une primauté, c'est une primauté d'amour et de service.**

Le patriarche qui convoque et préside un concile n'a même pas le droit de vote. Il ne votera que pour faire pencher la balance en cas de ballottage. L'Eglise ne

peut se baser sur l'infailibilité d'un seul, et les fruits de cette infailibilité furent monstrueux. Par exemple, au XVIII^e siècle, les jésuites firent signer à Frédéric Auguste électeur de Saxe, pour qu'il soit reconnu comme roi de Pologne, divers articles dont celui-ci : « J'avoue que le Pape a le droit de modifier les Ecritures en l'augmentant ou en la diminuant selon sa volonté ».

Vers la même époque en Moravie et en Bohême, ils faisaient signer aux protestants ceci : Art 3, Si le pape établit et promulgue un dogme nouveau qu'il soit renfermé ou non dans l'Ecriture, nous croyons et professons que ce dogme est sacré et divin ». Or, il est écrit : « Si vous-même, si un ange venu du ciel vous annonçait un Evangile différent de celui que nous avons prêché qu'il soit anathème » (Gl 1,8).

L'Orthodoxie, comme l'a exprimé Saint Vincent de Lérins, ne peut formuler, développer autre chose, que ce qui est renfermé dans les Ecritures et qui a été cru en tout lieu et en tous temps.

Un autre article que les Jésuites faisaient signer disait ceci : « Nous croyons et nous professons que le Pape a le droit de modifier les Ecritures, d'en retrancher ou d'y ajouter ce qu'il veut et même de les brûler tout entières » (C. Lampryllos : la mystification fatale, p 45).

Même si de nos jours, de telles choses ne seraient plus possibles, le fond du problème demeure, ainsi qu'un certain style du pouvoir. Il est en effet d'entendre des historiens et théologiens catholiques au courant des falsifications, affirmer que de toutes façons l'Eglise, c'est-à-dire le Catholicisme, aurait pris logiquement la direction qu'elle a prise.

Historiquement le dernier évêque orthodoxe de Rome, choisi par le peuple, fut Jean XVIII. Comme les autres il fut chassé en 1009 par une expédition militaire venant de Germanie pour placer un de leurs princes Serge IV. Les quatre autres patriarchats rompirent avec Rome. Le siège de Rome devint vraiment la

succursale des principautés occidentales. Les faux documents qui servirent à justifier la domination temporelle des papes, firent beaucoup de mal à la chrétienté. Le Vatican devint la cour la plus dissolue de l'Occident. L'Évangile et l'Esprit saint en étaient absents : par contre viols, vols, incestes, meurtres, orgies étaient devenus des faits coutumiers.

Sur ce terreau, pour m'exprimer en termes courtois, se développa la réforme protestante, qui posa d'excellentes questions, mais qui hélas resta enfermée dans la logique scolastique.

Par contraste, l'Église orthodoxe a toujours fait la distinction entre le temporel et le spirituel tout en poursuivant un idéal de symphonie entre les deux. Aussi le clergé se faisait-il un devoir de rappeler ses responsabilités aux souverains qui se devaient de garantir l'exercice du culte et le respect de la dignité humaine.

Dans la pratique, l'idéal symphonique fut loin d'être une réussite ? Et l'Église orthodoxe eut souvent à souffrir du pouvoir temporel. Si quelques uns ont trahi l'Église, la grande majorité est restée fidèle à l'Évangile tel le patriarche Saint Jean Chrysostome, qui resta attaché à l'Église et à ses pauvres et mourut en déportation. Si l'Église a failli, l'Église n'a jamais dogmatisé ni leurs faiblesses ni leurs erreurs.

Moine Théophane

(Source : Revue « Le journal de l'icône face à notre temps » - n° 41 – 1990 – Monastère orthodoxe St Hilaire- St Jean Damascène à Uchon)